

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SOUVENIR FRANÇAIS



Les deux présidents Matthieu Pellissier et Serge Barcellini réunis pour la signature de la convention



Le 29 avril dernier, l'Association du Mémorial des Aviateurs a signé une convention de partenariat avec le Souvenir Français.

Les deux associations partagent, en effet, des valeurs et des objectifs communs : d'une part, honorer la mémoire de combattants disparus, d'autre part, transmettre cette mémoire aux jeunes générations.

Ce partenariat avec le Souvenir Français, association mémorielle créée en 1887, permettra des échanges croisés entre les associations et sera particulièrement utile pour le Mémorial des Aviateurs dans le cadre de l'élaboration des dossiers des aviateurs disparus dans l'accomplissement de leur mission.

La route est encore longue pour parvenir à l'objectif de ne laisser personne dans l'oubli. Sur environ 15000 dossiers identifiés, un peu plus de 2000 ont été finalisés et sont présentés au public dans l'espace mémoriel situé au sein du musée de l'air et de l'espace au Bourget.